



XXXIIème COUPE YVES CAILLOL

Grand Prix d'Aix-Marseille

26, 27 et 28 mai 2017

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Dames : index inférieur à 9.4 Messieurs : index inférieur à 6.4

Le champ des joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames minimum et 14 wild-cards

3 WC Club seront attribuées aux 2 premiers messieurs et à la 1^{ère} dame du Critérium (réservé aux membres du club) disputé le dimanche 13 mai et 4 aux vainqueurs et finalistes Messieurs et Dames du Championnat du Club 2016

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

FORME DE JEU

54 trous Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départs : Dames : repères bleus Messieurs : repères blancs

Cut à l'issue du 2^{ème} tour : 18 premières dames (+ ex æquo) et 60 premiers messieurs (+ ex æquo)

Départs des 2 premiers tours : tirage selon le fichier excel « Arbitrage » en respectant l'ordre du Mérite National Amateurs puis des index. Départs du dernier dans l'ordre inverse des résultats du 2^{ème} tour.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place sur les trous N°1, 2, 3, 4 et 9.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis sur les 9, 6, 3 et dernier trou...

ENGAGEMENTS

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement :

- Adultes : **100€**
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1992 et 1998) : **50€**
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 1999 ou après) : **40€**
- Membres adultes : **30€**
- Membres de moins de 25 ans (nés en 1991 ou après) : **15€**

Les inscriptions sont à adresser, par écrit uniquement, ***avant le jeudi 11 mai 2017*** à :

Golf Aix-Marseille - Domaine Riquetti - 13290 Les Milles

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être à jour à la clôture des inscriptions.

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

3 Prix Brut Dames et Messieurs / 1 Prix Brut Mid-Amateurs

Remise des prix à l'issue de la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

Arbitre / Directeur du Tournoi : Jean-Claude GONDRAN

Arbitres : Guy PASTOR et Claude VERGNES

Directeur du Golf : Frédéric AZZOPARDI

Président AS : Antoine RABUEL